



DOSSIER DE PRESSE



DOSSIER DE PRESSE

Les filières animales interprofessionnelles regroupées au sein de l'ARIBEV (*annexe 1*) inaugurent le 2 septembre 2015 l'élevage de Vincent Lauret, jeune éleveur laitier, dans le cadre du programme D.E.F.I.

Cette inauguration est l'occasion pour tous les partenaires interprofessionnels d'établir un bilan du programme D.E.F.I. qui est mis en œuvre depuis janvier 2011, et dont la finalité est l'installation d'éleveurs dans les filières organisées interprofessionnelles.

Cette inauguration constitue également l'occasion de présenter la campagne de communication qui démarre le 3 septembre 2015, et qui marque le lancement d'un logo D.E.F.I. réactualisé.

SOMMAIRE

Élevage D.E.F.I. de Vincent Lauret	3
Bilan D.E.F.I.	4
Nouvelle campagne de communication D.E.F.I. : nouveau logo, nouvelle signature ! ..	6
ANNEXE 1 : Les interprofessions animales réunionnaises ARIBEV-ARIV	7
ANNEXE 2 : D.E.F.I. : objectifs et déclinaison pratique	10
ANNEXE 3 : D.E.F.I. croissance maîtrisée dans la filière laitière	13



Élevage D.E.F.I. de Vincent Lauret

Vincent Lauret, 36 ans, s'est installé en Jeune Agriculteur avec son père au sein de l'EARL LAURET à la Chaloupe Saint-Leu à 1 600 m d'altitude. La SAU est de 26 ha.

Apporteur de lait à la Sicalait depuis 2010, l'exploitation de son père comptait alors 14 vaches laitières et disposait de 10 ha de surface fourragère. En 2011, Vincent Lauret demande à devenir producteur de lait au travers du programme D.E.F.I. Ce dispositif lui permet de mettre en œuvre son projet de manière maîtrisée et sécurisée.

Il ambitionne de mettre en place des moyens de production lui permettant d'élever 42 vaches laitières dans de bonnes conditions, tant de vie pour les animaux que de travail pour l'éleveur ; notamment lorsque son père, Jocelyn, prendra sa retraite d'ici 1 an. Il se doit donc de disposer d'un outil de production lui permettant de conduire seul son élevage et de fournir à la Sicalait 270 000 litres de lait par an dans un environnement sécurisé.

Vincent Lauret a fait le choix d'investir dans :

- Une augmentation du troupeau de 28 vaches supplémentaires pour passer de 14 à 42 vaches laitières par l'achat de génisses amouillantes auprès de la Sicalait. Cela devrait se traduire par une augmentation de la production laitière de plus de 200 000 litres de lait par an.
- La création de 7 ha de prairies pour nourrir les animaux.
- Un bâtiment d'élevage de 400 000 €, subventionné dans le cadre du FEADER, aux normes environnementales avec aire d'alimentation et logement pour les animaux afin de leur assurer plus de confort.

Le suivi technique de l'élevage est assuré par les services techniques de la Sicalait et de la Chambre d'Agriculture.

Le suivi comptable et de gestion est assuré par le CER France Réunion.

Afin de continuer le développement de son élevage Vincent Lauret a en projet de :

- Poursuivre la mise en valeur du foncier par la création de prairies productives supplémentaires (2 ha) afin d'accroître son autonomie fourragère.
- Adhérer à une CUMA pour l'achat de matériels en commun.



Bilan D.E.F.I.

Dans le cadre du programme D.E.F.I. (*annexe 2*) mis en œuvre dès janvier 2011, 3 volets ont été déclinés :

- Le volet commercial au travers de D.E.F.I. commercialisation, avec la baisse de prix de 7 à 22% sur une centaine de produits de la viande et du lait.
- Le volet installation au travers de D.E.F.I. aide à la croissance maîtrisée, visant à installer 140 éleveurs en 10 ans sur la base d'un cahier des charges strict, élaboré par chaque filière.
- Le volet communication visant à informer les consommateurs des baisses de prix opérées sur les produits D.E.F.I., et plus largement à communiquer auprès des Réunionnais sur le projet de société que revêt le programme D.E.F.I. (création d'emplois, aménagement des hauts de l'île...).

Il convient de préciser que le volet commercial ne constitue qu'un levier afin d'augmenter la demande, l'objectif central de D.E.F.I. étant l'installation de nouveaux éleveurs.

A l'instar de Vincent Lauret, ce sont 42 éleveurs au total qui auront été installés d'ici la fin de l'année 2015 dans le cadre du programme D.E.F.I. ! Sur ces 42 éleveurs, 28 étaient en production à fin 2014 et contribuent donc à l'accroissement de la production des filières.

A noter également que cette dynamique d'installations D.E.F.I. a eu des effets dans les filières au-delà du seul programme D.E.F.I., 107 éleveurs ayant été installés au total sur la période 2011-2014 (dont les 28 D.E.F.I. en production). C'est donc l'installation globale qui a été accélérée grâce au programme D.E.F.I., qui a contribué à réduire les délais d'installation grâce au travail collaboratif des différents intervenants dans le processus d'installations (DAAF, Banques, Conseil Général, Coopératives, FRCA, etc.)

ÉLEVEURS D.E.F.I. ARIBEV ARIV - 2015

	NB ELEVEURS INSTALLÉS	dont NB ELEVEURS EN PRODUCTION FIN AOÛT 2015	dont NB ELEVEURS EN PRODUCTION FIN 2015
PORC	15	12	13
VOLAILLE	3	2	3
LAPIN	1	0	1
LAIT	4	3	4
BOEUF	19	15	15
Total	42	32	36

Les éleveurs D.E.F.I. sont au nombre de 42. A ce jour 32 ont déjà livré leur première production D.E.F.I., ils seront 36 à la fin de l'année.

Ces installations ont été possibles grâce au vif succès rencontré par les produits D.E.F.I. auprès des consommateurs réunionnais qui ont très positivement réagi aux baisses de prix opérées sur une centaine de nos produits. En moyenne, **l'augmentation des volumes de produits DEFI a été de +25% sur la période !**

	VOLAILLE	PORC	LAIT	BŒUF	LAPIN
Évolution Volume D.E.F.I. Commercialisation 2010-2014	17.3%	11.1%	66.9%	47.5%	22.9%

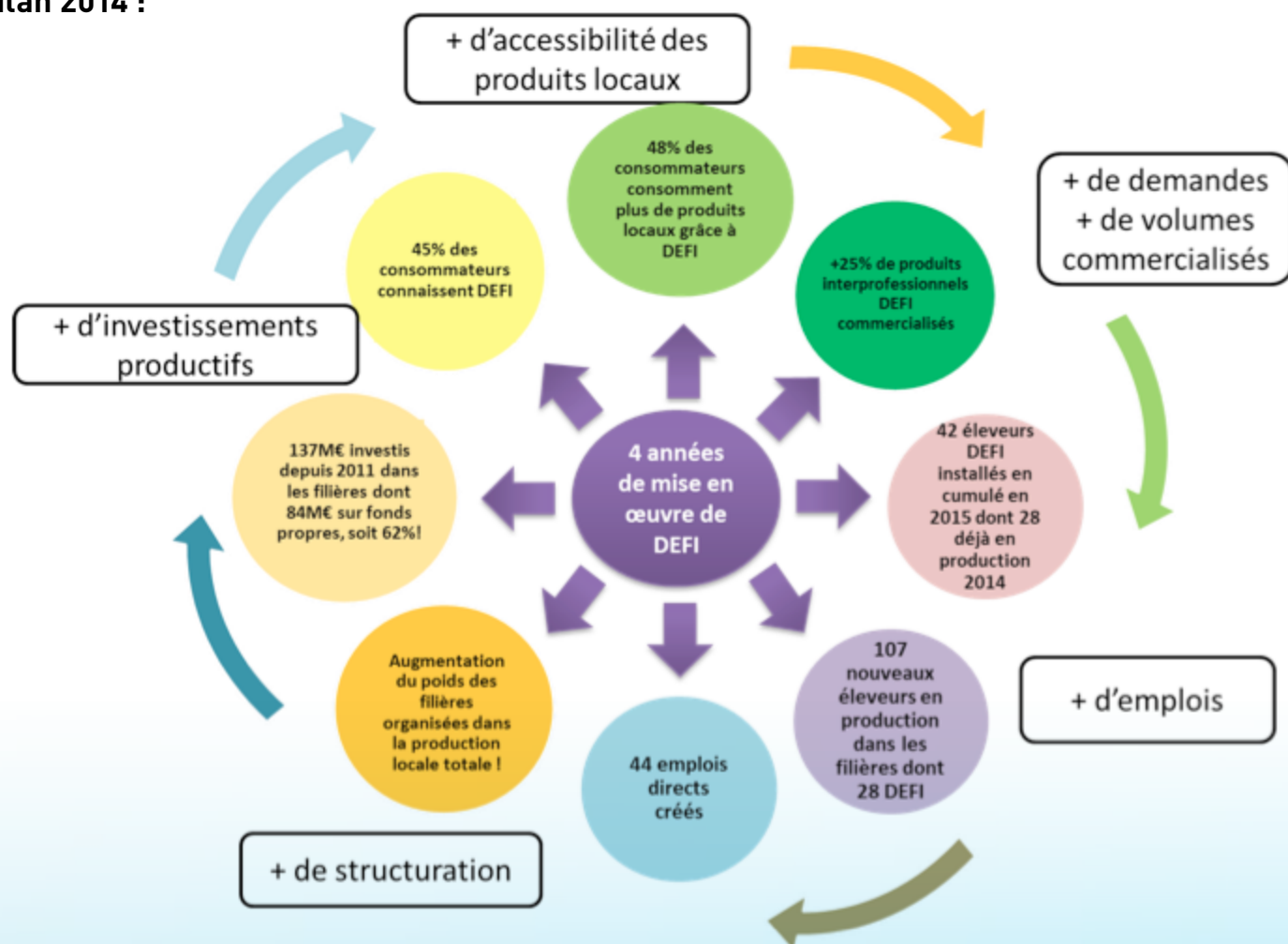
Cette bonne adhésion des consommateurs au programme D.E.F.I. a également pu être mesurée dans le cadre d'une étude menée par Louis Harris, qui a mis en exergue le fait que près **d'un Réunionnais sur deux connaît D.E.F.I. et consommait davantage de produits locaux grâce au programme D.E.F.I.** C'est donc l'ensemble des produits locaux qui bénéficient indirectement de la notoriété de D.E.F.I. !

Par ailleurs, le Programme D.E.F.I. a contribué à :

- La création de **44 emplois directs dans les filières.**
- L'augmentation du poids des filières organisées dans la production locale totale.

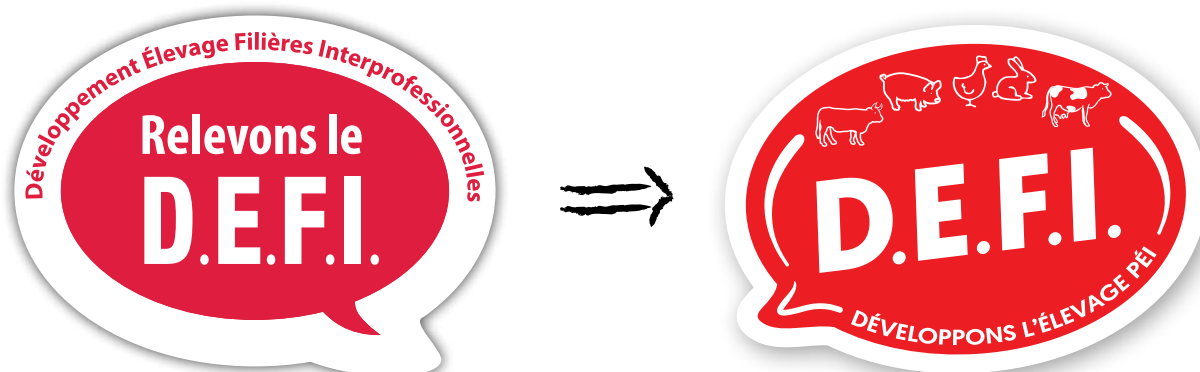
Enfin, à noter **les investissements importants réalisés par les filières sur cette période (137M€)** dans les différents maillons, dont 84M€ investis sur fonds propres. Cette dynamique d'investissement, outre le fait qu'elle traduise la bonne santé des filières et leur foi en l'avenir, contribue au **développement de l'économie réunionnaise et à la création d'emplois indirects.**

Bilan 2014 :



Nouvelle campagne de communication D.E.F.I. : nouveau logo, nouvelle signature !

Afin d'améliorer la compréhension du dispositif D.E.F.I. auprès des consommateurs et leur implication directe dans le développement des élevages de La Réunion, un nouveau logo et une nouvelle signature ont été créés. Il est visible en magasin depuis le début de la semaine.



Les cinq filières animales (Bœuf, Lait, Porc, Volaille et Lapin) sont symbolisées dans ce nouveau logo. L'objectif étant de permettre une meilleure attribution des produits D.E.F.I. à ces cinq filières animales et aux produits qui en sont issus. La signature « Développons l'élevage péi » interpelle le consommateur en l'informant de son action centrale au cœur du cercle vertueux du dispositif : plus on consomme les produits D.E.F.I., plus il faut d'éleveurs pour les produire et donc plus d'emplois sont créés.



Pour sa campagne de communication 2015, D.E.F.I. a fait appel à Karine Lallemant en tant que porte-parole pour son engagement de soutien de la production locale.

Personnalité médiatique bien connue et proche des Réunionnais depuis plus de 20 ans, Karine Lallemant partage, incarne et défend les valeurs du vrai, du bon et de la tradition. Elle sera présente sur les différents supports de communication et lors des différentes actions de proximité qui seront mises en place pour promouvoir les produits D.E.F.I.

De septembre à décembre 2015, la campagne de communication sera déclinée en grandes et petites surfaces via la présence d'une nouvelle identité graphique des PLV en rayons, en télévision via la diffusion d'un film publicitaire avec Karine Lallemant sur Antenne Réunion et Réunion 1^{ère}, en radio et en actions de proximité avec les Réunionnais.



ANNEXE 1 :

Les interprofessions animales réunionnaises ARIBEV-ARIV



**5 filières : Porc, Bœuf, Lait,
Volaille, Lapin
5 familles professionnelles
794 éleveurs
2 321 emplois directs**

Les organisations interprofessionnelles que constituent l'ARIBEV et l'ARIV représentent un modèle de fonctionnement unique en France, en particulier dans leur approche du développement de la production locale ainsi que de la régulation de son marché. Leurs structurations sont également tout à fait particulières, puisque les interprofessions réunionnaises regroupent, dans une concertation verticale et horizontale, producteurs, importateurs, distributeurs, transformateurs et provendiers qui mènent une réflexion d'ensemble sur le développement de l'île, à travers une valorisation sans cesse grandissante des productions locales sur le marché insulaire. Reconnues par l'Etat français, elles ont été mises en place en 1975 pour la filière porcine, 1977 pour la filière viande bovine, 1982 pour la filière laitière, 1994 pour la filière avicole et 2008 pour la filière cunicole. Financées par ses membres, elles bénéficient également depuis leur agrément européen en 1995 de soutiens du POSEI.

Jouant un rôle moteur dans la politique de développement des filières, l'ARIBEV et l'ARIV privilégient une « approche marché » afin de faire correspondre l'offre aux exigences locales et de garantir la sécurité d'approvisionnement d'une population en croissance. Elles favorisent ainsi le développement de la production de viande et de lait, et assurent un approvisionnement correct en qualité, en quantité et en prix du marché réunionnais.

Pour rééquilibrer les localisations de l'activité, elles participent activement à la mise en valeur des hauts de l'île, classés en territoire rural de développement prioritaire. L'élevage permet, en effet, d'occuper rationnellement les espaces disponibles dans cette zone et de créer des emplois porteurs tout en préservant l'environnement.

L'année 2015 est marquée par la présidence d'un représentant de la famille des producteurs pour l'ARIBEV, M. Henri LEBON Président (C.P.P.R.), et les importateurs pour l'ARIV, M. Christophe ENGUEHARD (S.I.C.R.).

Les grands chiffres des filières animales interprofessionnelles au 1^{er} janvier 2015 :

Éléments filière PORC – Coopérative des Producteurs de Porc de La Réunion (C.P.P.R.)

- 200 éleveurs
- 583 emplois directs dans la filière porcine
- 9 228 tonnes produites en 2014 (TEC)

Éléments filière BŒUF - SICAREVIA

- 321 éleveurs
- 384 emplois directs dans la filière bovine
- 1 435 tonnes produites en 2014 (TEC)

Éléments filière LAIT – SICALAIT

- 98 éleveurs
- 655 emplois directs dans la filière laitière
- 19 120 millions de litre de lait produits en 2014

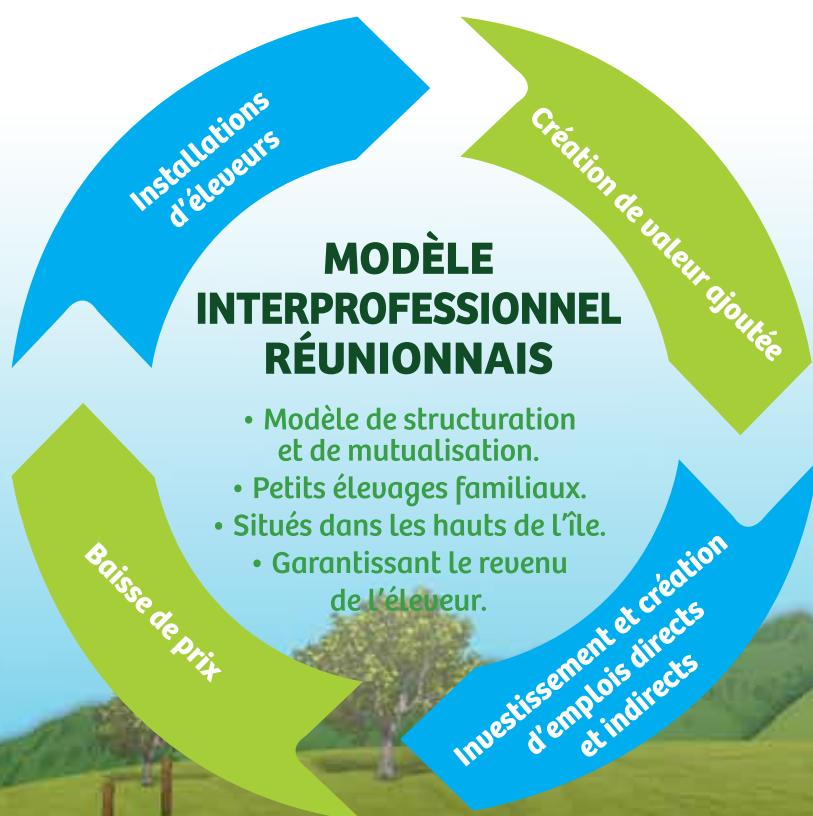
Éléments filière VOLAILLE – Association Réunionnaise des Éleveurs de Volaille de La Réunion (A.E.V.R.) :

- 150 éleveurs dans deux coopératives (AviPôle et la Coopérative des Fermiers du Sud)
- 671 emplois directs dans la filière avicole
- 12 585 tonnes produites (TEC)

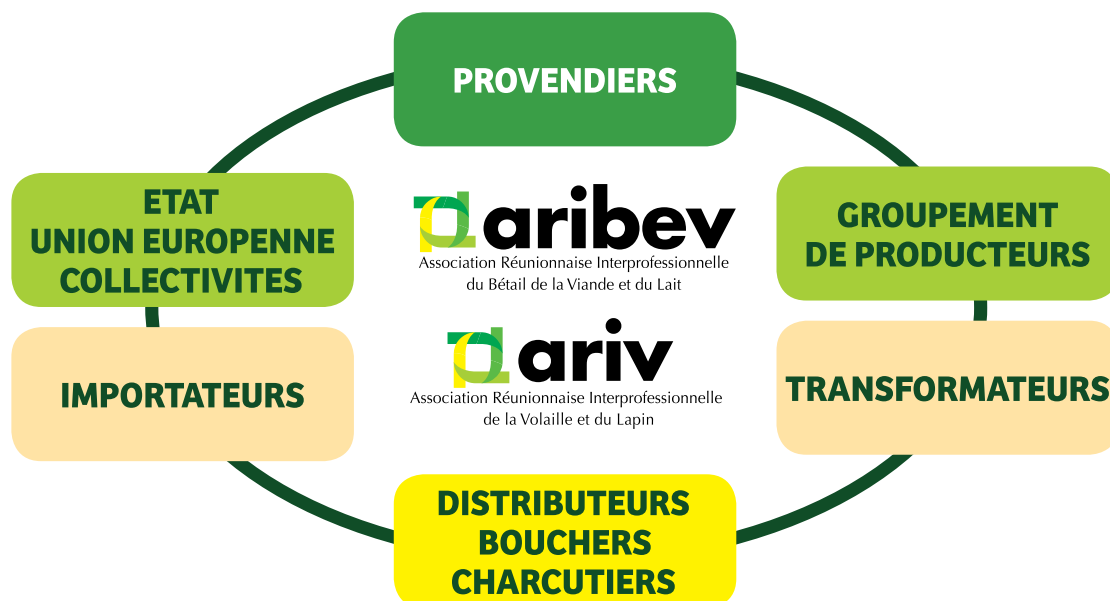
Éléments filière LAPIN – Coopérative des Producteurs de Lapin de La Réunion (C.P.L.R.)

- 25 éleveurs
- 28 emplois directs dans la filière cunicole
- 205 tonnes produites (TEC)

Modèle interprofessionnel ARIBEV-ARIV :



Les membres des interprofessions ARIBEV-ARIV :



ANNEXE 2 :

D.E.F.I.: objectifs et déclinaison pratique

Le programme D.E.F.I. des interprofessions animales réunionnaises ARIBEV-ARIV est le fruit d'une concertation de l'ensemble des maillons interprofessionnels (proviendiers, producteurs, transformateurs, distributeurs et importateurs) dans le cadre des Etats généraux de l'outre-mer et de la réflexion sur le développement endogène. Il a été plébiscité par les Réunionnais, apparaissant dans le rapport final des Etats généraux parmi les 10 grands projets retenus.

Le programme D.E.F.I. court sur une période de dix ans et est entré dans sa phase opérationnelle le 24 janvier 2011, avec comme objectifs :

- Apporter du pouvoir d'achat aux Réunionnais grâce à une baisse des prix pérenne sur une liste étendue de produits locaux (près d'une centaine).
- Installer de nouveaux éleveurs dans les filières interprofessionnelles.
- Inciter à la préférence régionale dans l'acte d'achat pour stimuler la production locale, développer les filières et accroître les emplois.
- Limiter la dépendance aux importations et renforcer l'autonomie alimentaire de l'île.

La traduction concrète et visible du projet D.E.F.I. auprès des Réunionnais, intervenue au lancement au 24 janvier 2011, s'est faite par la commercialisation en grandes et moyennes surfaces d'une liste élargie de produits issus des filières Bœuf, Porc, Volaille et Lait. Rendu possible grâce aux financements publics décidés par le Comité Interministériel de l'Outre-Mer et aux efforts économiques des maillons interprofessionnels, le projet a permis de diminuer le prix de vente consommateur selon une fourchette allant de 7 à 22% sur près d'une centaine de produits locaux. Les produits D.E.F.I. sont donc disponibles depuis trois ans dans une centaine de points de vente, soit dans l'ensemble des enseignes de la grande distribution et dans un certain nombre de magasins de proximité.

Mais l'ampleur du dispositif D.E.F.I. ne se résume pas uniquement à une baisse de prix...

Derrière la mise en rayon de produits à tarifs plus attractifs, se cache un levier de développement à fort potentiel pour les filières animales interprofessionnelles. Inciter à la consommation de produits locaux tout en préservant le pouvoir d'achat est un défi qui vise en priorité à accroître la production locale et les emplois. La baisse des prix sur près d'une centaine de produits locaux est le point de départ du cercle vertueux qu'ambitionne de mettre sur les rails le projet D.E.F.I., qui s'est déclenché avec le lancement de la production des nouveaux éleveurs D.E.F.I., installés en 2012.

Le programme D.E.F.I. a donc pour raison d'être le développement des filières carnées et laitière de La Réunion, et s'est fixé comme objectifs :

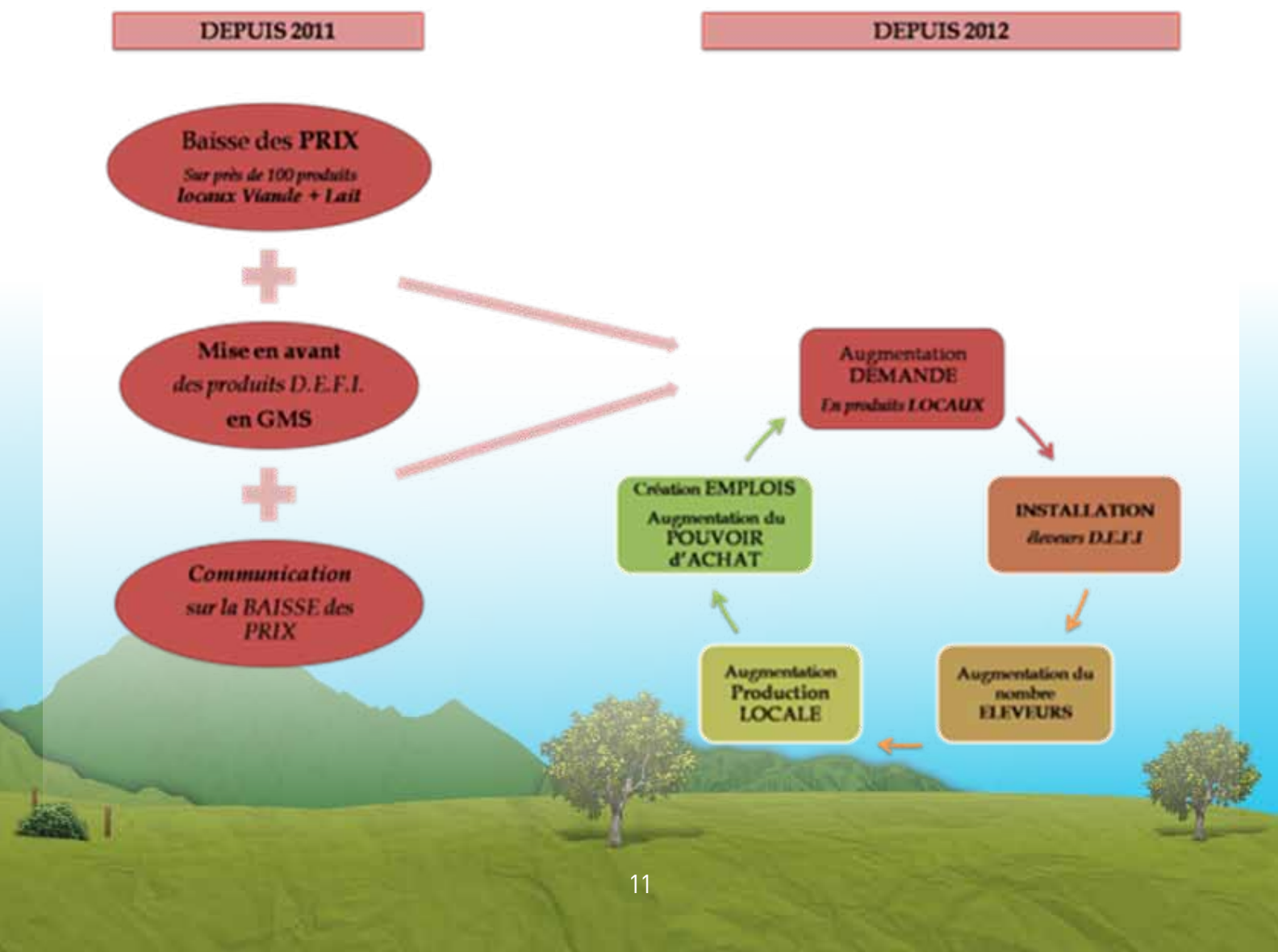
- Une augmentation de 10 points des parts de marché pour chaque filière (8 pour la filière Lait) afin d'atteindre une hausse globale de la production locale de 35 à 58 %.
- La hausse des productions envisagée est répartie comme suit :
 - + 58 % pour la filière Bœuf**
 - + 50 % pour la filière Volaille**
 - + 48 % pour la filière Lait**
 - + 38 % pour la filière Porc**
- Installer 140 nouveaux éleveurs :
 - Filière porcine : 25 éleveurs à installer
 - Filière bovine : 40 éleveurs à installer
 - Filière avicole : 15 éleveurs à installer
 - Filière laitière : 50 éleveurs à installer
 - Filière cunicole : 10 éleveurs à installer

Favoriser la production locale est au cœur des ambitions, mais il est également question de favoriser une plus forte indépendance alimentaire. Le projet D.E.F.I. se donne comme objectif de rehausser de 10 points le seuil actuel d'autonomie alimentaire de l'île en produits laitiers et carnés, estimé à 40 %. Il faut rappeler que le projet D.E.F.I. est complémentaire au programme POSEI existant, jouant un rôle d'accélérateur et d'amplification par rapport aux mesures actuelles, d'où la volonté, dans le cadre de ce bilan, de rattacher plus globalement D.E.F.I. aux objectifs opérationnel du POSEI.

Trois nouvelles actions sont effectives dans le cadre de la mesure « Structuration de l'élevage-Réunion » depuis janvier 2011 :

- «D.E.F.I. COMMERCIALISATION » : un soutien au pouvoir d'achat des Réunionnais par le biais de baisses de prix ciblées sur des produits phares générateurs de volumes (plus de 100 produits, tels que carry bœuf, yaourts aux fruits, poulet jaunes, etc.)
- «D.E.F.I. AIDE A LA CROISSANCE MAITRISEE » : une aide au démarrage pour les nouveaux adhérents des coopératives concernées (dans le cadre du projet D.E.F.I., l'installation de 140 éleveurs serait prévue sur 10 ans)
- «D.E.F.I. COMMUNICATION » : une aide à la communication visant à informer le consommateur réunionnais de la baisse de prix qui interviendrait, et à le sensibiliser au fait que consommer des produits locaux de la viande et du lait constitue un « acte citoyen » tant les retombées économiques, sociales, environnementales sont importantes

Il est important de rappeler, à nouveau, que D.E.F.I. n'est pas un projet visant à faire baisser les prix des produits locaux, mais un projet utilisant des baisses de prix ciblées pour développer la production locale et donc, par effet d'entraînement, d'installer de nouveaux éleveurs. La baisse de prix est un moyen de D.E.F.I., et non un objectif final.



1. D.E.F.I. Commercialisation

Cette aide vise à faire baisser les prix de 7 à 22% environ, sur près de 20% de la gamme commercialisée par chaque filière. L'objectif de cette aide est d'accélérer la commercialisation des produits interprofessionnels de la viande et du lait estampillés D.E.F.I., et ainsi tirer l'ensemble des produits commercialisés par les filières, pour aboutir à l'installation d'éleveurs D.E.F.I. afin de répondre aux besoins du marché.

L'établissement des listes D.E.F.I. - GMS résulte de la prise en compte de contraintes diverses mais essentielles à la réussite du programme, telles que :

- L'équilibre au sein de la gamme : la définition des listes ne devant pas déstabiliser profondément la gamme commerciale des filières, même si une part de cannibalisation interne à la gamme était inéluctable.
- L'équilibre carcasse : dans un marché fermé tel que le marché réunionnais, les filières sont confrontées à un nécessaire équilibre matière au niveau des carcasses, contrairement à ce qui est pratiqué sur le continent européen. D.E.F.I. ne devait pas créer d'appels d'air trop important sur certains morceaux, et déséquilibrer ainsi l'équilibre des ventes global. Le risque étant de créer une crise de surproduction sur certaines parties de la carcasse.
- L'attractivité des produits D.E.F.I. proposés : la sélection D.E.F.I. doit être attractive aux yeux des distributeurs et des Réunionnais, sans quoi l'effet levier attendu ne fonctionne pas.
- L'équilibre entre magasins, afin de ne pas créer de distorsions entre les distributeurs faisant eux-mêmes leur découpe et ceux achetant des produits finis aux industriels.

En fonction de ces contraintes, chaque filière a défini sa stratégie en termes de choix des produits, de leur nombre et de la baisse de prix pratiquée (entre 7 et 22 % selon les produits et les filières).

2. D.E.F.I. Aide à la croissance maîtrisée

L'aide à la croissance maîtrisée a pour objectif de soutenir les éleveurs nouvellement installés, et signataires d'un cahier des charges spécifiques à chaque coopérative, dans leurs premières années de production (3 pour les filières hors-sol et 5 pour les filières bovines). Cette aide dégressive, liée au volume de production, est plafonnée annuellement afin d'éviter des courses à la production et à la productivité, qui ont déjà montré leurs limites par le passé. Cette croissance maîtrisée de la production des nouveaux adhérents, couplée au respect d'un cahier des charges visant l'excellence, justifie l'aide financière qui se traduit par une majoration du prix de reprise.

Chaque filière a ainsi décliné son cahier des charges D.E.F.I., qui constitue la base de l'engagement réciproque entre l'éleveur et sa coopérative, et qui génère le versement de l'aide sur base de la production D.E.F.I. du nouvel installé.

3. D.E.F.I. Communication

La communication D.E.F.I. est primordiale dans l'architecture du programme D.E.F.I. En effet, afin de maintenir la dynamique commerciale, il convient de rappeler régulièrement aux consommateurs réunionnais que ces produits de qualité bénéficient de baisses de prix conséquentes. Par ailleurs, un des priorités de la communication D.E.F.I. est de rappeler les principes fondamentaux de D.E.F.I. que sont l'emploi local, le développement du territoire et la démarche interprofessionnelle de ce programme.

ANNEXE 3 :

D.E.F.I. croissance maîtrisée dans la filière laitière

Les enjeux :

1. Améliorer l'approvisionnement de l'île : passer d'une production locale annuelle de 20 à 30 millions de litres
2. Créer de l'activité économique, de la valeur ajoutée et de l'emploi
3. Installation sécurisée des nouveaux élevages laitiers

Les moyens :

Accompagner l'installation de nouveaux éleveurs par une montée en puissance progressive et maîtrisée de la production et de la productivité, avec un soutien conditionnel du prix de reprise.

Les obligations spécifiques D.E.F.I. (cahier des charges D.E.F.I. Lait) :

- Projet agréé (commission D.E.F.I.) avec le foncier existant
- Formation pratique imposée (4 semaines)
- Croissance par étapes (3 et 5 ans : 28 puis 42 vaches laitières)
- Equipements qualitatifs imposés et préalables à l'entrée en production (bien-être de l'éleveur et des animaux)
- Suivi technico-économique obligatoire

Les plus :

- Production locale
- Complément de prix dégressif sur le lait au démarrage
- Bonnes conditions de travail
- Bien-être animal
- Suivi rapproché (sécurité et pérennité)

En 2014, un élevage a été installé dans le cadre de D.E.F.I. avec un projet de 42 vaches laitières sur 5 ans. Il a commencé à produire au mois de décembre 2014.

Les deux autres élevages D.E.F.I. installés en 2013 continuent leur progression avec 185 KL pour l'un et 210 KL pour l'autre en 2014, productions conformes aux prévisions.

En 2015, l'élevage de Vincent LAURET entre en production dans le cadre du programme D.E.F.I., et constitue ainsi notre 33^e éleveur D.E.F.I. en production !

